



DECISION ADMINISTRATIVE

2025_146_DA

*Prise en application de la délibération du Conseil Municipal
en date du 20 Septembre 2021 et conforme aux dispositions des articles
L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales*

Objet :

Contrat de cession avec la société « Scène It » dans le cadre du Festival Théâtre & mots « Tu peux l'ouvrir »

Considérant l'organisation du Festival Théâtre & mots « Tu peux l'ouvrir » sur la commune de Vif qui se déroulera du 15 au 18 octobre 2025,

Considérant la volonté d'organiser des animations lors de l'événement,

Le Maire

DÉCIDE

De conclure, un contrat de cession avec la société « Scène It », demeurant 10 rue de Maidstone 60000 Beauvais, représentée par M.Tony ALTAOUI, pour la prestation du jeudi 16 octobre 2025 à Vif, pour un montant total de 750,00 euros TTC.

De signer le contrat de cession avec la société « Scène It » annexé à la présente décision administrative.

Fait à Vif,

*Le Maire, soussigné, certifie sous sa responsabilité,
que le présent acte publié sous forme électronique
sur le site internet de la collectivité est exécutoire et
qu'il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal
Administratif de Grenoble dans un délai de deux
mois à compter de cette date de publication.*